



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Notice d'information détaillée: constitution des dossiers de prise en charge administrative et financière des contractuels enseignants, Psy-EN, CPE.

Dossiers de prise en charge administrative et financière des contractuels enseignants

Identité et coordonnées du responsable du traitement de données

Le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand,
3 avenue Vercingétorix
63 000 Clermont-Ferrand

Finalités

Le traitement de données à caractère personnel est mis en place pour la constitution des dossiers de prise en charge administrative et financière des personnels enseignants titulaires par l'académie de Clermont-Ferrand.

Les informations sont recueillies sur une plateforme numérique pour formaliser une démarche administrative et déposer les pièces nécessaires à son instruction.

Ce traitement permet la mise en place de la gestion administrative et financière de ces agents.

Base juridique du traitement

Le traitement est nécessaire au respect d'un l'intérêt légitime auquel le responsable de traitement est soumis en application du f) de l'article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD ».

Catégories de données collectées

- Données d'identité : Nom, prénom, date de naissance, adresse personnelle, adresse mail personnelle, numéro de téléphone, situation personnelle et familiale, numéro INSEE, nom, prénom et date de naissance des enfants et du conjoint
- Pièces collectées : obligatoires : RIB, pièce d'identité, carte vitale. Facultatifs en fonction de la situation de l'agent: livret de famille, attestations CAF, jugement de divorce, etc.

Destinataires des données

- Personnels strictement habilités de l'académie de Clermont-Ferrand : agents des services de gestion des ressources humaines strictement habilités au sein de la direction des personnels enseignants.

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données sont conservées sur la plateforme jusqu'à complétion des dossiers et transfert dans le dossier de l'agent. Elles sont effacées annuellement.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès à vos données, à leur rectification ainsi que des droits prévus à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée).

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service métier en charge de traiter cette démarche ou le délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Pour en savoir plus sur le détail de vos droits en matière de données personnelles, n'hésitez pas à consulter [le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés](#) (CNIL).

Coordonnées des services

Service de gestion des personnels enseignants (DPE2)
Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand
3 avenue Vercingétorix
63000 Clermont-Ferrand
Courrier électronique : ce.dpe@ac-clermont.fr

Coordonnées du délégué à la protection des données

M. le délégué à la protection des données
Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand
3 avenue Vercingétorix
63000 Clermont-Ferrand
Courrier électronique : dpd@ac-clermont.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>). 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur [espace de contact](#).